

La tradition orale du Saguenay—Lac-Saint-Jean : un bagage collectif extraordinaire

Je lis dans le titre de ma conférence le mot « extraordinaire » et je le trouve approprié. Le vaste territoire du Saguenay—Lac-Saint-Jean, dès sa première manifestation dans la conscience européenne, apparaît comme une contrée fabuleuse. Jacques Cartier en parle comme une terre, une province, un royaume déjà, le seul identifié comme tel en Amérique du Nord si on excepte le Mexique, un royaume dont l'originalité est d'être sans roi, où l'originalité encore consiste à avoir eu un roi municipal au règne éphémère, Denis 1^{er} locataire dans son propre royaume. Ce dernier cas de figure augure beaucoup de notre destinée.

En 1533, Cartier se faisait dire par Donnacona qu'on y trouvait de l'or et des rubis et qu'il y vivait des « hommes blancs comme en France et accoutrés de drap de laine ». Fin psychologue, le grand chef amérindien savait d'une science profonde que les hommes n'aiment tant s'entendre répondre que ce qui les conforte dans leurs opinions et leurs croyances.

Mais le plus extraordinaire pour ce royaume est d'avoir fait l'objet d'un rapport de Legarto, espion de Charles Quint à la cour de François 1^{er}, à son maître qui s'inquiétait des projets expansionnistes de son ennemi politique, alors que Donnacona séjournait contre son gré au Louvre, ce qui n'avait pas l'heur d'émouvoir le monarque ni l'explorateur. La lecture de cette note « diplomatique » de Legarto est stupéfiante : il lève le voile sur la représentation qu'on se faisait à l'époque du Saguenay — il n'était pas encore question du Piekouagami — : une contrée fabuleuse peuplée d'hommes volants, d'autres vêtus à l'européenne, où croissaient le poivre, le clou de girofle, la muscade, l'orange et la grenade. Son énumération n'oublia pas l'incontournable métal, objet de toutes les convoitises : l'or.

Les colonisateurs français ne purent remonter la rivière Saguenay avant 1647, la région du Piekouagami étant interdite d'accès par les Montagnais pour cause de monopole du commerce des fourrures. Le privilège de pénétrer dans ce territoire inexploré échut au père Jean Dequen afin qu'il puisse prodiguer les secours de sa religion à des Montagnais malades qui vivaient sur les bords du grand lac plat. La première chose que le missionnaire vit fut une croix dressée sur les rives du lac qu'il nomma Saint-Jean.

Le sort du royaume suivit les aléas de la colonie française en Amérique du Nord. Il devint Domaine royal, puis fut octroyé à la Compagnie de la Baie d'Hudson qui conclut un contrat d'exclusivité se terminant en 1842.

De 1535, 1608 ou 1647 à 1838 ou 1842, selon le point de vue adopté, la contrée demeura interdite de colonisation pour cause de traite des fourrures : le défrichement et la trappe des animaux sauvages font mauvais voisinage.

Les premiers colons qui arrivèrent de Charlevoix ou Kamouraska emportèrent avec eux un bagage peu encombrant parce qu'immatériel : une riche tradition orale — la vraie culture de ce « peuple sans histoire et sans littérature » aux dires de Durham —, faite de chansons, de contes, de légendes. Une vaste orature en somme qui allait s'acclimater aux conditions d'ici et acquérir saveur et couleur locales.

Des mythes, hélas, point ! Car les défricheurs étaient catholiques et l'Église était jalouse de sa mythologie, réprimant toute expression d'une mythologie populaire qui aurait fondé et investi le territoire dans la conscience des nouveaux venus, les transformant en héros civilisateurs. Mais avant les Blancs, vivaient en ces lieux depuis des milliers d'années des Montagnais, nommés ainsi parce qu'ils habitaient les montagnes, pensait-on, qui possédaient leurs propres récits fondateurs capables d'expliquer l'origine de ce vaste territoire et de justifier par des récits de circonstance telle particularité de sa géographie, telle singularité de sa faune et de sa flore.

Un mythe est un récit des origines. Il raconte comment ce qui existe est advenu pour la première fois et, en ce sens, il crée des précédents, D'où viennent le grand fjord, le lac, le cap Trinité, les maringouins ? Pourquoi l'eau de mer est-elle salée, d'où origine l'écume de mer, comment expliquer la présence de ces stries horizontales sur l'écorce des bouleaux, pourquoi cet arbre a-t-il une physionomie tourmentée, pourquoi avons-nous six mois d'hiver et autant de mois d'été ?

Les colons, quant à eux, faute de mythes, s'inventèrent des légendes à profusion, peuplant le territoire d'êtres surnaturels qui entraient en rapports sporadiques avec les êtres humains au hasard des circonstances de la vie. Comme ces récits sont localisés, personnifiés et inscrits dans l'espace-temps des narrateurs et des auditeurs, ils ont contribué à donner à la région une dimension imaginaire qui se superposait et parfois se mêlait au territoire physique.

Cette dimension prolongeait le monde naturel d'un univers surnaturel, aidant ainsi à enraciner l'appartenance au territoire dans un imaginaire d'ici. En conséquence, on peut longer les deux rives du Saguenay et faire le tour du Piekouagami en racontant des légendes propres à chaque localité. Elles sont des relais dans l'imaginaire comme les villages sont des lieux-dits dans l'espace. Chose encore plus extraordinaire : on peut agrémenter le tour physique du lac Saint-Jean par un tour légendaire, les deux circuits s'épousant parfaitement. L'exercice est excitant, et, le périple accompli, on en ressent un intense sentiment de fierté qui nous pousse à dire : « Nous sommes de ce royaume ! »

Les légendes, on l'aura compris, sont des productions locales qui s'insèrent dans l'espace-temps des collectivités. Elles leur ressemblent et, partant, les rassemblent, faisant de leurs membres les commensaux d'un même imaginaire. Elles racontent leur rapport au surnaturel et constituent, en somme, un genre sédentaire parce que liées à tel lieu précis, attachées à tel individu déterminé. Leur transplantation dans d'autres parties du pays est difficile et risquée : il faut une forte convergence des thèmes, une parenté irréductible dans la trame événementielle. Ainsi, le motif du « diable à la danse », répertorié dans toutes les régions de la province, trouve son illustration locale et son achèvement au Bal Musette à Saint-Ambroise, dernière manifestation publique du démon.

Les contes ne sont pas des productions locales et se soucient peu de géographie et de temporalité. Ils sont d'ici et d'ailleurs selon les circonstances de leur diffusion. Pour se répandre, ils ont besoin d'un narrateur chaleureux au verbe éblouissant, capable de donner le change au réel qu'ils battent en brèche.

Leur appartenance à un territoire donné dépend de l'origine, des déplacements, des fréquentations et du lieu de résidence du conteur. Ils seront d'ici parce que racontés à la manière d'ici, dans un idiome local par un narrateur d'ici. Autrement, ils sont apatrides. C'est la raison pour laquelle on

a pu, dans leur cas, dresser une classification internationale en les identifiant par des numéros : *Le bateau qui va par air, par terre et par mer* est répertorié sous la cote conte type 513, *The Helpers*.

Les conteurs n'inventent pas leurs récits. Ils brodent à loisir sur une trame traditionnelle comme une dentellière pique son fil sur un canevas imprimé. Mais elle choisit ses couleurs et les types de points. Le conteur agit de même. Il élabore sur des motifs selon son génie : dans le cadre de mon travail, j'ai rencontré des conteurs économes de leurs moyens mais ne laissant pas d'être efficaces. D'autres étaient plus expansifs, des verbomoteurs approfondissant les motifs de leurs récits au lieu de simplement les déployer.

Nous sommes à une époque d'échanges interculturels et de métissage dans certains cas. Au Saguenay—Lac-Saint-Jean, si nous incluons la population inuite qui est en droit de revendiquer son antériorité dans l'occupation du territoire, nous possédons une orature complète, riche, diversifiée, faite de mythes, de légendes et de contes, orature qui nous enracine dans un imaginaire susceptible de métamorphoser notre territoire en un lieu extraordinaire assez puissant pour imposer à ses habitants un sentiment d'appartenance indélébile.